

**Attribution de la salle de sport concernant les besoins en locaux de la HEP-BEJUNE
et formation pratique des enseignants en EPS, sur le site de Delémont, dès août 2016**

La HEP-BEJUNE est sur le point de prendre ses nouveaux quartiers sur le site du Campus à Delémont. En effet, dès la rentrée d'août 2016, tous les étudiant-e-s se déplaceront vers la capitale jurassienne pour y suivre leur cursus de formation. Si l'ensemble des nouvelles infrastructures pédagogiques et techniques répond clairement aux besoins de la Haute Ecole Pédagogique BEJUNE, il n'en va pas de même pour la question liée à la formation des étudiant-e-s en matière d'éducation physique et sportive (EPS).

Alors que de nombreuses et réitérées demandes indiquant l'urgent besoin de nouvelles salles de sport sur le site de Delémont ont été faites par des Directeurs d'établissement de formation en 2012 déjà (DIVSSA, DIVCOM notamment) ; le Parlement, pour des raisons financières et sur l'avis du Gouvernement, avait refusé d'inclure la construction de deux salles de sport sous le bâtiment actuel dans le projet intitulé « Avenir 33 », quand bien même un dossier à disposition des député-e-s démontrait la pertinence d'une telle décision.

Aujourd'hui, à l'heure de l'achèvement des travaux sur le site du Campus, la HEP-BEJUNE ne dispose toujours pas d'infrastructures conformes et adaptées aux besoins de l'enseignement de l'EPS pour un tel degré de formation. Des bruits circulent que la salle de Soyhières pourrait accueillir les futur-e-s étudiant-e-s. ***La HEP-BEJUNE est-elle déterminée à se satisfaire d'une salle qui, par ailleurs, devrait être considérablement modifiée pour répondre aux exigences des formateurs HEP ainsi qu'aux standards de formation que la RCJU est en droit d'offrir aux étudiants (es) de la Haute Ecole Pédagogique ?***

Sachant que la HEP-BEJUNE est locataire de la salle de sport qu'elle utilise pour ses propres besoins, elle se trouve être en mesure de refuser une proposition qu'elle jugerait insuffisante à garantir la qualité requise pour une formation de ce type.

A l'horizon d'août 2016, qu'est-ce qui est envisagé pour accueillir les futur-e-s étudiant-e-s et garantir ainsi les standards de formation pour ce qui concerne **la formation en EPS ?**

Comment le Gouvernement se positionne-t-il face à ces interrogations urgentes ?

Pour le Groupe PDC-JDC

Maurice Jobin

Le 18 novembre 2015

[Signatures]